Réservation

Les réservations peuvent se faire par téléphone au 04 77 97 00 19, par mail à l'adresse suivante : labatielerestaurant42@gmail.com , par courrier adressé à LA BATIE LE RESTAURANT –CHATEAU DE LA BATIE D'URFE-42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD ou tout simplement au restaurant aux horaires d'ouverture.

La réservation ne sera définitivement validée qu'à réception de cette charte validée par le client.

Afin d'assurer aux restaurateurs le temps nécessaire à l'approvisionnement et à la fabrication des mets, il est nécessaire de leur communiquer les plats choisis au plus tard une dizaine de jours avant l'évènement.

Paiement

Le paiement de la prestation ce fait le jour même de l'évènement en fonction de la formule choisie et des éventuels produits supplémentaires consommés.

Un acompte de 15% est demandé lors de la réservation définitive.

Les règlements peuvent se faire par chèque avec présentation d'une carte d'identité en cours de validité, par carte bancaire ou espèces.

Annulation

Les annulations se font par téléphone au 04 77 97 00 19, par mail à l'adresse suivante : labatielerestaurant42@gmail.com , par courrier adressé à LA BATIE LE RESTAURANT –CHATEAU DE LA BATIE D'URFE-42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD ou tout simplement au restaurant aux horaires d'ouverture.

En fonction du délai de prévenance, il sera demandé une indemnité de :

0 euros si l'annulation a lieue dix jours avant la date retenue

10% si l'annulation a lieue entre 10 et 5 jours avant l'évènement

20% si l'annulation a lieue entre 5 et 2 jours avant l'évènement

30% si l'annulation a lieue 2 jours avant ou n'a pas lieue

Pénalités

Si le nombre de personnes présentes lors de l'événement est inférieur au nombre prévu par l'organisateur, le restaurant peut se prévaloir des pénalités suivantes :

0 euros si le différentiel est inférieur à 10%

L'équivalent de 3 formule si le différentiel est compris entre 10 et 20%

L'équivalent de 6 formules si le différentiel est compris entre 20 et 30%

L'ensemble du différentiel s'il est supérieur à 30%

Si le nombre de personnes présentes lors de l'évènement est supérieur au nombre initialement prévu par l'organisateur, le restaurant ne pourra être tenu pour responsable en cas d'insuffisance de places et/ou de mets.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Respect du site

La Bâtie Le Restaurant se trouve sur un site historique. Il est soumis à un règlement intérieur que vous et nous devons respecter pour sa préservation. Ce site est également ouvert au public. Aussi, l'ensemble des personnes présentes sur le site doivent observer un savoir vivre afin que le Château De La Bâtie D'Urfé reste un endroit agréable pour tous. Les enfants restent sous la surveillance et l'autorité de leurs parents. Les comportements gênants ou bruyants peuvent donner lieu à expulsion.

Aucun autre jeux que ceux mis à disposition par le Château ou le restaurant ne sont autorisés (par exemple : pas de vélo, pas de ballon, pas de pétanque, etc…).

L'accès au jardin est autorisé. Néanmoins, il s'agir d'un jardin historique et non d'une aire de jeux. Les parents doivent rester vigilants et surveiller leurs enfants (risque de chute).

Enfin, une tenue correcte est exigée sur l'ensemble du site y compris pour les enfants (pas de torse nu etc…)

Horaires

Les restaurant est tenu de respecter ses engagements contractuels signés avec le Département.

Aussi, le restaurant ne peut pas recevoir de client en ses murs au-delà de minuit pour les services du soir.

De même, pour les réservations pour le service de midi, il est demandé aux clients de bien vouloir quitter l'établissement à 17h00 au plus tard afin de laisser le temps de préparer la salle pour le service du soir.

De même, ni la salle, ni la terrasse ne peuvent être « privatisées » dans la mesure où le restaurant a comme obligation envers le Département l'accueil des visiteurs du Château.

Le restaurant a une autorisation de restauration et non de salle des fêtes. Les animations sonores, danses, karaoké, rétroprojections ou autres ne sont pas autorisées.

Contact

Acceptez-vous de nous laisser votre mail pour recevoir des infos lors de manifestations organisées par le restaurant ?

OUI NON

Votre adresse mail :

Merci de signer ce document, précédé de la mention *Lu et approuvé* afin de valider votre réservation

Date de la réservation :

Nombre de personnes présentes : (adultes : enfants :)